

Guinée-Conakry : un vote troublé

Jonas OSSOMBEY (sources : AFP)
Libreville/Gabon

LES Guinéens ont quand même voté hier pour approuver ou non une nouvelle Constitution et élire leurs députés. Les scrutins ont été perturbés à Conakry dès l'ouverture des bureaux par des partisans de l'opposition qui soupçonnent le président Alpha Condé de les organiser pour se maintenir au pouvoir. Le vote a débuté à 08H00 (GMT et locales) dans une école du centre-ville de Conakry, près du palais présidentiel. Mais à Ratoma, dans la banlieue de Conakry, des jeunes ont attaqué des gendarmes devant des bureaux de vote dans une école. Un autre établissement dans la même zone a été attaqué et le matériel électoral saccagé, en l'absence d'électeurs.

Le référendum constitutionnel et les législatives avaient été reportés à la dernière minute il y a trois semaines, dans un climat de vives tensions. C'est surtout la Constitution qui déchaîne les passions.

Depuis mi-octobre, des dizaines, voire des centaines de milliers de Guinéens sont descendus dans la rue contre l'intention prêtée à M. Condé d'essayer de se succéder à lui-même fin 2020.

Au moins 31 civils et un gendarme ont été tués au cours des manifestations dans le pays. Des dizaines d'opposants ont été arrêtés et jugés. Les brutalités policières sont constamment dénoncées.

Le président Alpha Condé assure qu'il s'agit de doter son pays d'une Constitution "moderne". Elle codifierait l'égalité des sexes, interdirait l'excision et le mariage des mineurs. Elle veillerait à une plus juste répartition des richesses en faveur des jeunes et des pauvres.

A la différence de son homologue ivoirien Alassane Ouattara qui a mis fin à des mois de spéculations en mars en annonçant qu'il ne briguerait pas sa propre succession, M. Condé entretient le flou.

Les remises en cause internationales quant à la crédibilité du vote se sont succédé, étayées par la présence sur les listes électorales de 2,5 millions de noms douteux, soit le tiers du fichier.

Les recommandations des organisations internationales sur le fichier ont été "intégralement prises en compte", a affirmé le président Condé, dans un discours publié samedi, assurant des scrutins "transparentes".

"On n'a aucune preuve que cette opération (de nettoyage du fichier) a été effectuée", a dit le principal opposant, Cellou Dalein Diallo. "M. Alpha Condé veut à tout prix aller à cette mascarade avant fin mars". L'opposition a promis de boycotter le vote et d'en empêcher la tenue. Samedi, du matériel électoral a été détruit et des locaux administratifs incendiés en province.

M. Condé, 82 ans, a été élu en 2010 et réélu en 2015. L'actuelle Constitution limite à deux le nombre de mandats, la nouvelle que propose M. Condé également.

Le référendum constitutionnel et les législatives avaient été reportés à la dernière minute il y a trois semaines, dans un climat de vives tensions.



Des votants aux scrutins de dimanche en Guinée.

ANNONCES LÉGALES

Redressement Judiciaire des Sociétés STRAM S.A & EGCA S.A

Vérification des Créances

Me Roger Valère Moussadji, syndic judiciaire du Redressement des sociétés Satram S.A & EGCA S.A, invite l'ensemble des créanciers desdites sociétés à se présenter munis des justificatifs de déclaration de leurs créances arrêtées à la date du 21-02-2018, date de mise en redressement, produites auprès des précédents syndics, conformément à l'article 78 de l'acte Uniforme OHADA, portant des procédures collectives d'apurement du passif, auprès du cabinet RVM, sis au 236 Avenue Albert Schweitzer «RésidenceEvoula», à Likouala, 3^e étage, porte B5, Tel: 011743273; E-mail : etudervm@gmail.com

A l'issue de ces vérifications, un état définitif de créances constituant la masse sera dressé conformément aux prescriptions de l'article 86 de l'acte uniforme OHADA portant des procédures collectives d'apurement du passif. 12462

PETITES ANNONCES

IMMOBILIER

12651 — Vend terrain à Glass sur goudron 1.100m². Démarcheur. s'abstenir.062029897.

12570 — Vd ter1 5000m² bord goud PK19 rte natle à 20mil m².Doc. décision ANUTTC.062 62 55 29

12571 — VD:Vla 4chs+dépend clôt sur 1000m² avc T.F à 225M cité Charbo.062.62.55.29

12572 — VD:Ter12040m² bord. avc TF à 185M au PK7.062.62.55.29

12633 — Vd. gd ter1 idéal pr cmerce. environ 3000m² bord. goud à 385M avc décision à Nzeng-marché.062.62.55.29

EMPLOI DEMANDE

12649 — Jeune fille hbt Akanda cherche emploi ménagère 1/2 jrnée. 066 053 547.

AVIS

POLYCLINIQUE EL-RAPHA

Le dimanche 15 mars 2020, notre structure hospitalière a reçu un patient diabétique, en arrêt de traitement volontaire depuis 2 ans et qui a occulté au médecin son retour de voyage (Paris-France), le même jour.

Ayant consulté pour asthénie (fatigue) et vomissement, durant son séjour d'hospitalisation, son tableau clinique s'est aggravé par des complications pulmonaires, ce qui a nécessité son transfert vers le CHU d'Angondjé.

Le test Covid-19 réalisé à cet effet s'est révélé positif et le malade est décédé des suites de complications de son diabète.

Face à ce qui précède et en vue de maintenir la qualité de son service, la direction générale de la Polyclinique EL-RAPHA procèdera à une décontamination généralisée de la structure.

A cet effet, elle s'excuse auprès de ses multiples patients du désagrément causé et les informera dans un délai bref de la reprise de ses activités hospitalières.

BS GABON prie sa clientèle ayant des équipements dans son atelier depuis plus de douze (12) mois, de bien vouloir, sous huitaine, les récupérer, munie de justificatifs. Passé ce délai, BS GABON se réserve le droit de procéder à leur destruction ou d'en faire œuvre charitable. 12596

MARQUE MOOV

La marque MOOV convie son aimable clientèle ayant au moins deux factures impayées au 10 mars 2020, au titre des prestations Mobile, à bien vouloir régulariser leur situation dans ses Agences Commerciales avant le 27 mars 2020. Passé ce délai, La marque MOOV se réserve le droit de procéder à la résiliation de ses prestations.

La marque MOOV remercie sa clientèle de sa bonne compréhension et du respect des termes du présent communiqué. 12617

GABON TELECOM

La société GABON TELECOM porte à la connaissance de son aimable clientèle qu'elle procèdera à la suspension de fourniture de ses services du téléphone Fixe, Internet et Mobile à compter du 30 mars 2020, pour les comptes qui présenteront des impayés dans ses livres pour les factures échues au 19 mars 2020. Afin d'éviter tout désagrément, GABON TELECOM invite tous les clients en situation d'impayé, à procéder à la régularisation de leurs comptes dans ses Agences Commerciales. GABON TELECOM remercie sa clientèle de sa bonne compréhension et du respect des termes du présent communiqué. 12618

AGENCE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE

Le Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile porte à la connaissance des personnes désireuses de participer au concours d'entrée à l'Ecole Africaine de Météorologie et de l'Aviation Civile (EAMAC), session de mai 2020, que les inscriptions ont démarré et se font **uniquement** sur le site de ladite école à l'adresse suivante :

www.eamac.ne, rubrique CONCOURS ET ADMISSIONS.

La date limite d'inscription est fixée au 26 mars 2020. 12620

AVIS DE DÉCÈS



MAGNONGO Mathilde, survenu à Libreville le 14 Mars 2020 des suites d'une maladie. 12624

Les familles :
- BAPADA Gabriel
- feu MOUKOUMI Rigobert
- feu MADAMA Pierre
- MOUTENDI Hervé
- MOUPOUMBOU Ambroise
- MOUPOUMBOU Clément ;
Informent les parents et connaissances de Libreville, Koula-Moutou, Pana, Moanda, Bakoumba et Mounana du décès de leur nièce et mère



MOUSSOUNDA BOUNDA (Moabi) le décès de Monsieur ZUE EDZANG Emmanuel (ZEZOM), Colonel à la marine marchande, Directeur de la flotte de Commerce et de l'Équipement Naval, survenu à Libreville, le samedi 4 mars 2020 à 4h du matin des suites d'une affection médicale.

Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur 12647

Les familles : EDZANG ZUE ONA, MENDAME OGNANE, NGOUA OGNANE ET MEZEME OGNANE de MBA'A ESSANGUI ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, notamment : les oncles de Mekacknkodjène, Adzap-endeng (Ekoong), Medoumou-effack (Ebègne), la belle-famille MOUSSAVOU NZAMBA et de feu



ULTERIEUR. 12653

LES FAMILLES DE FEU BOUSSAMBA, FEU MICKALA ET PETITS-ENFANTS MBOUROBOU ALICE ONT LA PROFONDE DOULEUR DE VOUS ANNONCER LE DECES DE LEUR MERE, TANTE ET GRAND-MERE, MOUSSAVOU MARIE JOSEPHINE, SURVENU A MOUILA LE 12 MARS 2020 DES SUITES D'UNE MALADIE. LE PROGRAMME DES OBSEQUES FERA L'OBJET D'UN COMMUNIQUE

CONDOLÉANCES

CABINET DU DIRECTEUR GENERAL DES IMPOTS



et les assure de son soutien moral en cette douloureuse circonstance. 12619

Ayant appris avec consternation le décès de Madame Yvonne AWORET ADIAHENOT, belle-mère de Monsieur François Auguste AKOMEZOGHO, Directeur Général des Impôts, survenu à Libreville le 11 mars 2020, le Cabinet présente à ce dernier, à Madame Annette AKOMEZOGHO née FOURN et à toute la famille éplorée ses condoléances les plus attristées

BICIG



Le Président du Conseil d'Administration, la Direction Générale et l'ensemble du Personnel de la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Gabon, très touchés par le décès survenu le 09/03/2020 à Libreville de : M. MBADINGA Ludovic, Epoux de leur Collaboratrice MBADINGA Angelina, présentent à cette dernière, aux enfants, ainsi qu'à la famille éplorée, leurs condoléances les plus sincères et les assurent de leur soutien moral dans cette douloureuse épreuve. 12632